

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Le Conseil de Brampton vote pour appuyer les intérêts des contribuables de la Région de Peel à Brampton, Mississauga et Caledon

BRAMPTON, ON (22 mai 2019) – Lors d'une assemblée extraordinaire, hier soir, le Conseil municipal de Brampton a voté à l'unanimité pour le maintien de la structure de gouvernance de la municipalité régionale de la Région de Peel et de la structure du Conseil municipal de Brampton. La motion résolue est la suivante :

*« QUE, avec l'appui des résidents de Brampton et dans l'intérêt supérieur de la protection des contribuables de la Région de Peel, le Conseil municipal de Brampton endosse le maintien de la structure de gouvernance de la municipalité régionale de la Région de Peel et la structure locale du Conseil municipal et
QUE la Ville de Brampton informe le gouvernement de l'Ontario en conséquence. »*

Cette décision de protéger les contribuables de Région de Peel a été présentée aux conseillers spéciaux mandatés pour revoir les gouvernances régionales de la Province.

Le Conseil a obtenu une analyse indépendante du cabinet Deloitte qui indique que la dissolution de la Région de Peel serait plus coûteuse pour les contribuables de Brampton, Mississauga et Caledon.

Le cabinet Ernst & Young (E&Y) a aussi préparé une analyse financière qui atteste que les coûts attribuables aux changements apportés aux gouvernances régionales seraient supérieurs dans les trois communautés.

En conséquence du mandat prioritaire du Conseil municipal de Brampton qui consiste à livrer une ville bien gérée par le biais d'une bonne intendance des biens et services municipaux, la Ville s'est engagée à générer des efficiences afin de mieux servir ses résidents.

Depuis le mois d'avril, la Ville a activement consulté ses résidents et d'autres intervenants sur les trois options proposées à l'égard de la gouvernance régionale :

- devenir une ville autonome (c.-à-d. la dissolution de la Région)
- fusionner les trois municipalités en une plus grande Ville
- laisser la structure actuelle inchangée

Plus tôt cette année, la province d'Ontario a entrepris un examen des administrations régionales afin de s'assurer de l'efficacité de leurs opérations et de leur capacité à poursuivre la prestation des services vitaux dont dépendent les collectivités. La décision finale concernant la gouvernance régionale appartient à la Province d'Ontario et est attendue en 2019.

Points saillants

- La Ville [a consulté la communauté](#), de plusieurs façons, y compris par sondage téléphonique, par une assemblée municipale, une enquête en ligne, une étude scientifique détaillée menée par un tiers et un formulaire de contact en ligne sur le site Internet de la Ville.
- La majorité des commentaires reçus de la part du public étaient [en faveur de conserver la structure de la Région de Peel](#).

- Le coût de la dissolution de la Région a été cité comme étant une préoccupation importante à l'égard du coût et de la prestation des services.
- Les sondages publics menés auprès des résidents de Brampton et des recherches menées dans la communauté ont indiqué que près de 7 résidents sur 10 (66,4 %) appuient la proposition visant à maintenir la structure actuelle de gouvernance de la Région de Peel.
- La Province d'Ontario, par le biais du ministre des Affaires municipales et du Logement, devrait annoncer les recommandations proposées.
- La décision sera prise une fois que les conseillers spéciaux engagés par la Province auront remis leurs recommandations au ministre des Affaires municipales et du Logement, au début de l'été 2019.

Citation

« Le Conseil a clairement compris que nos résidents préfèrent l'option de la gouvernance par un conseil municipal et la Région de Peel. Le principal souci du public concernait l'incertitude à l'égard des coûts; nous nous sommes donc engagés à rechercher des efficacités et à protéger nos contribuables. Notre objectif consiste à nous assurer nous offrons nos services de la manière la plus économique possible. Les deux analyses financières indépendantes effectuées par E&Y et Deloitte montrent clairement que la dissolution régionale ou l'amalgamation des municipalités coûterait davantage à Mississauga, Brampton et Caledon. La proposition que nous envoyons à la Province consiste donc à conserver la Région de Peel et de donner la priorité aux contribuables. »

- *Patrick Brown, maire*

-30—

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement
communautaire
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca